

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 FÉVRIER 2026

Procès-verbal

Présents :

Franck ANTOINE - Dominique BERTHIER - François BOUCROT - Jean-Paul GACHIGNARD - Fabienne GODEC - Marie-Sophie LECOCQ - Maryse LEMAITRE - Patrice LOUIS - Monique MATHIS - Monique MICARD-JULÉ - Bertrand ORAVEC - Philippe RENAUD - Bernard ROYER.

Excusées :

Annick GUÉGUÉNIAT - Edwige MATHIEU - Nadine MOËNNER - Catherine NIVALT
Michelle ROUX - Nicole VERGNET.

Ordre du jour :

- 1) Arrêté des comptes 2025,
- 2) Gestion des subventions et orientations budgétaires à partir de 2027,
- 3) Enquête réalisée auprès des adhérents,
- 4) Activités des commissions,
- 5) Questions diverses.

1) Arrêté des comptes 2025

Faits marquants

En 2025, 407 adhérents ont bénéficié d'une subvention au titre de leurs activités individuelles de sport, culture et loisirs. Ils représentent 45 % du nombre total d'adhérents.

Ce taux progresse de façon soutenue année après année.

Compte de résultat

Le résultat de l'activité courante en 2025 ressort à 1 117 €.

Les recettes s'élèvent à 61 107 €. Elles sont composées :

- à 40 % par les cotisations versées par les adhérents,
- à 60 % par les subventions reçues de la MAIF et des CSE MAIF et MAIF-Vie.

Les dépenses courantes s'élèvent à 59 989 € :

- les subventions versées au titre des activités pratiquées à titre individuel par les adhérents (32 380 €) en représentent 54 % contre 51 % l'an passé,
- le coût des activités proposées par le CCR (18 865 €) en représente 31 % et sont quasi stables. Elles se décomposent entre :
 - les activités ne donnant pas lieu au versement d'une subvention (9 421 €) baissent de 14 %,
 - les activités donnant lieu au versement d'une subvention (9 444 €) augmentent de 21 %,
- les chèques cultures (4 600 €) en représentent 8 % et augmentent de 5 %.
- la plateforme Emile's (990 €) en représente moins de 2 %,
- les dépenses de fonctionnement (3 154 €) en représentent 5 %.

Le résultat comptable en 2025 ressort à 2 704 €.

Au résultat de l'activité courante (1 117 €) vient s'ajouter le résultat financier (1 508 €).

Les intérêts sur le livret A baissent de 27 % en 2025 (1 678 €).

Bilan

Les actifs financiers s'élèvent à 76 469 €. Ils proviennent :

- pour 85 % du montant des réserves ; report à nouveau (64 794 €) et résultat de l'exercice (2 704 €),
- pour 15 % des produits perçus d'avance, hors cotisations réglées par carte bancaire, (7 416 €) en baisse de 65 % € par rapport à 2024 et des charges à payer (1 734 €) en hausse de 30 %.

A noter cette année l'apparition d'un nouveau poste à l'actif du bilan. Il s'agit de la créance sur HelloAsso (2 628 €) correspondant aux paiements de cotisations effectués par carte bancaire sur le mois de décembre 2025 et qui ne seront crédités sur nos comptes bancaires qu'en janvier 2026 (produits constatés d'avance).

Les comptes ont été remis au vérificateur du CCR, Jacky VIGNIER, et n'ont pas fait l'objet de réserves de sa part.

Le Conseil d'administration valide à l'unanimité les comptes 2025 et soumettra deux résolutions à l'Assemblée générale de juin prochain :

- l'approbation des comptes,
- l'affectation du résultat en report à nouveau.

2) Gestion des subventions et orientations budgétaires à partir de 2027

Le conseil d'administration a décidé d'engager une large réflexion sur ces deux sujets au motif que l'accroissement constant du nombre des demandes de subventions pour les activités individuelles pratiquées hors CCR :

- entraîne un surcroît notable de la charge de travail des bénévoles du CCR,
- impacte largement les dépenses dont la progression devient plus rapide que celle des recettes.

La première séance de travail est fixée au 9 mars.

3) Enquête réalisée auprès des adhérents

L'enquête lancée en décembre dernier auprès de l'ensemble des adhérents a pour objet de :

- mesurer le degré de satisfaction (ou d'insatisfaction) sur les activités et services proposés,
- recueillir les attentes (ou critiques) afin d'adapter l'offre d'activités et de services.

Plus d'un tiers des adhérents a renseigné le questionnaire de l'enquête.

Les réponses sont riches d'enseignements.

Le conseil d'administration s'emploie à exploiter les retours dans la perspective d'informations et de prises de décisions qui seront communiquées à l'occasion de l'assemblée générale de juin prochain.

4) Activités des commissions.

En complément des activités déjà programmées et qui sont affichées sur le site du CCR :

- la commission Voyages prépare, avec les autres CCR du niortais, un voyage lointain (Japon ou Ouzbékistan) pour 2027,
- la commission Tourisme va proposer un court séjour à Paris qui se déroulera fin novembre ou début décembre,

5) Questions diverses.

Les mensualités du contrat collectif de complémentaire santé souscrit entre la MAIF et MGEN Solutions, dont peuvent bénéficier les retraités, ont augmenté de 2,04% cette année alors que l'article 13 de la LFSS (loi de financement de la sécurité sociale) du 31 décembre 2025 impose aux mutuelles complémentaires et assimilées de maintenir en 2026 le tarif de 2025.

Sur ce point, le président du CCR va se rapprocher de la DRH de la MAIF.

Fait à Niort le 18 février 2026

Le président
Bernard Royer

Le secrétaire
Jean-Paul Gachignard

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 16 juin prochain dans le prolongement de l'assemblée générale du lundi 8 juin